

Grand colloque sur la gouvernance des régimes de retraite : De nouvelles solutions pour sortir de la crise



Institut sur la gouvernance
d'organisations privées et publiques

Crise financière de 2008 - Cinq ans déjà !

Michel Nadeau, directeur général
Institut sur la gouvernance (IGOPP)

Le cauchemar de 2008

Bons du trésor	3,3 %
Obligations canadiennes (Dix)	6,4 %
Actions canadiennes	-33,0 %
Actions américaines (\$ Can)	-22,6 %
Actions américaines (\$ US)	-37,0 %
Actions internationales (\$ Can)	-30,4 %
Actions mondiales	-27,2 %
Pays émergents	-53,3 %
Immobilier	-35,8 %
Devise canadienne (\$ US)	-18,6 %

Rendement des marchés au 31 mars 2013

Indices	Périodes			
	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans
Indice DEX Univers	5,88%	6,12%	6,14%	7,25%
Indice DEX Bons du Trésor	1,09%	2,22%	2,92%	3,47%
Indice DEX Long terme	8,23%	8,47%	7,64%	9,20%
Indice DEX corporatif	7,41%	6,77%	6,56%	7,82%
Indice plafonné S&P/TSX	2,06%	9,97%	6,85%	9,65%
S&P 500 (\$ CA)	5,59%	4,61%	1,97%	7,38%
S&P 500 (\$ US)	5,81%	8,53%	4,27%	8,53%
MSCI EAEO (\$ CA)	-1,09%	5,73%	1,48%	4,63%
MSCI Monde (\$ CA)	2,02%	4,94%	1,50%	5,70%
Taux de change du dollar canadien vs, dollar US (fermeture)	0,21%	3,75%	2,26%	1,08%
EPRA Immobilier (\$ CA)	3,28%	8,88%	6,56%	8,88%
40% DEX / 30% actions canadiennes / 30% actions mondiales	3,93%	7,20%	5,01%	7,60%

25 février 2005

**Abolition de la limite de 30% des
placements à l'étranger**

Changements démographiques

- **Teacher's:**
 - Excellents rendements
 - Déficit de 5,1 milliards

- **Les participants au régime Teacher's travaillent 26 ans avant la retraite**

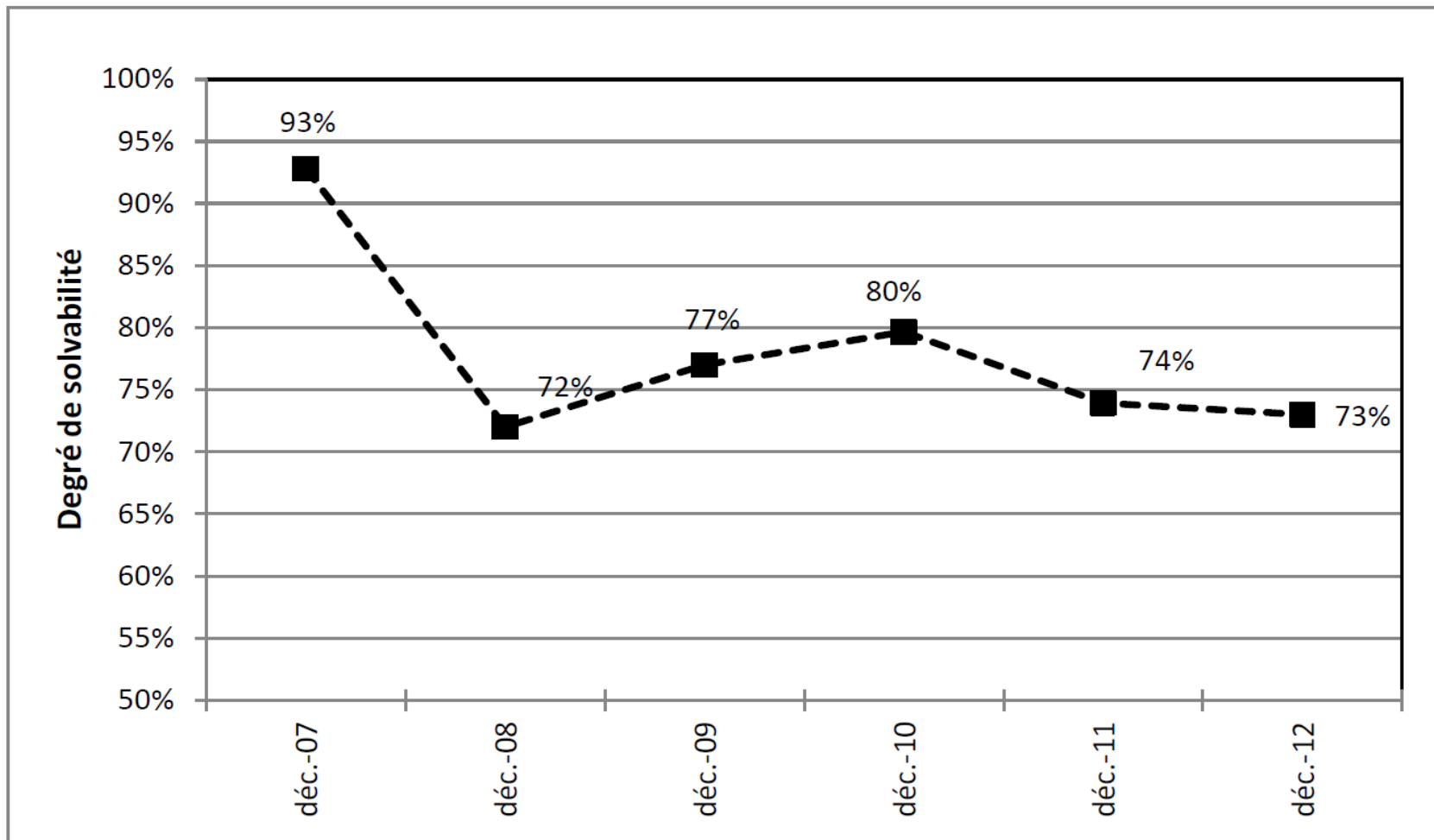
- **Une retraite de 31 ans...**
 - 2800 retraités : +90 ans
 - 107 retraités : centenaires

Ratio	<u>Participants actifs</u>	10/1 en 1970
	<u>Participants retraités</u>	1,5 en 2012

5 révisions du régime depuis 2005

**Arrêt de la garantie de l'indexation
jusqu'au retour de la pleine capitalisation**

Degré de solvabilité médian de l'ensemble des régimes de retraite

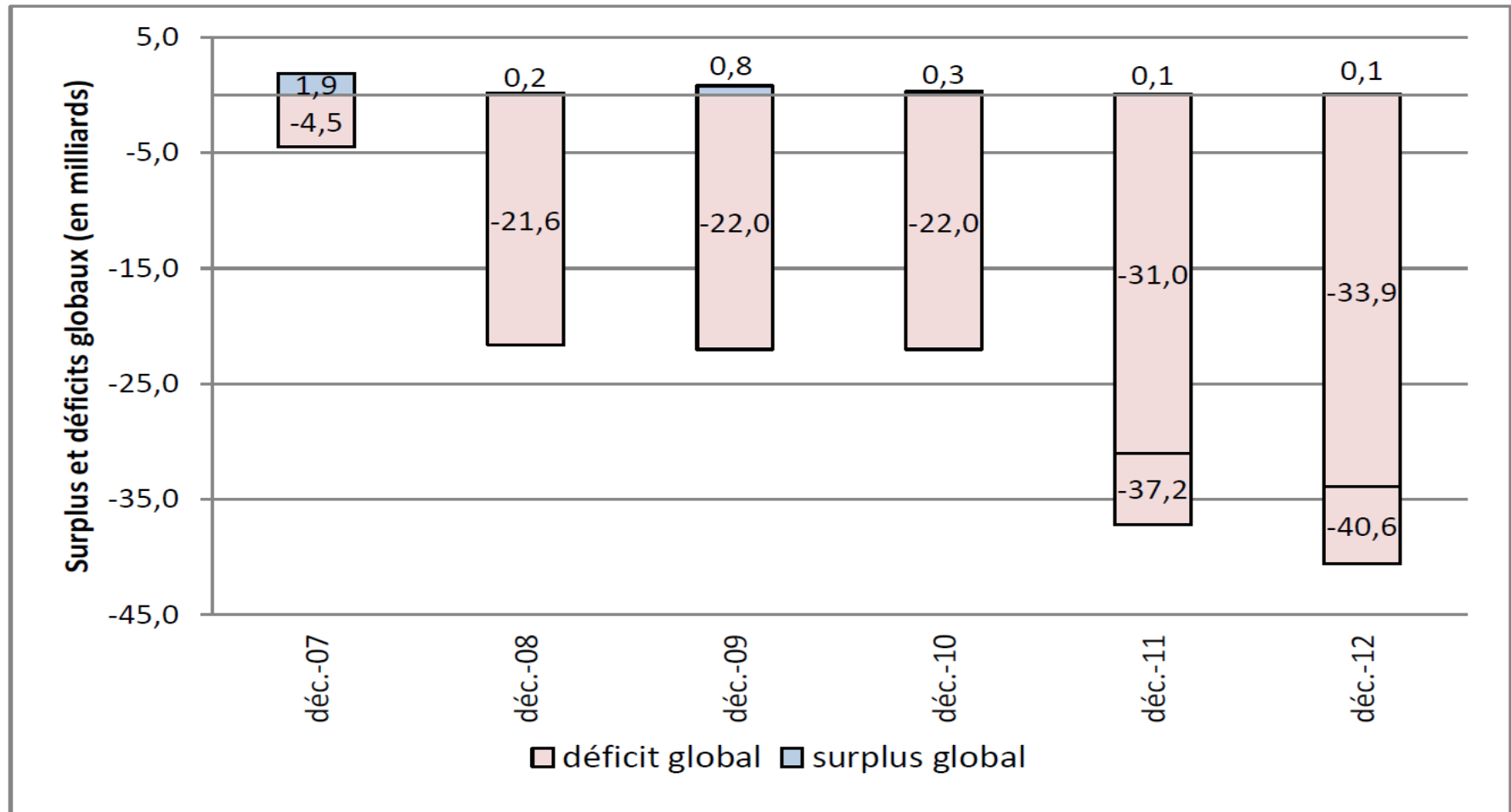


Portrait de la situation financière des régimes de retraite

A) *Surplus et déficits de l'ensemble des régimes de retraite*

Date	31-12- 2007	31-12-2008	31-12-2009	31-12-2010	31-12-2011	31-12-2012
Nombre de régimes visés	835	812	790	769	748	717
Nombre de régimes en situation déficitaire	591	740	686	679	705	688
Nombre de régimes en situation excédentaire	244	72	104	90	43	29

Somme des surplus et déficits de l'ensemble des régimes de retraite ^{3 4}



3. Somme des déficits des régimes : 40,6 G

4. Sommes des surplus des régimes : 0,1 G

Nouveaux eldorados:

- Placements privés;
- Fonds d'infrastructures;
- Fonds de couverture (rendement absolu);
- Autres placements alternatifs.

Calcul crédible du rendement?

Article 151.2

151.2. Le comité de retraite établit un règlement intérieur qui régit son fonctionnement et sa gouvernance. Il veille à son respect et le révisé régulièrement.

Le règlement intérieur fixe notamment:

- 1. les fonctions et obligations respectives des membres du comité;**
- 2. les règles de déontologie qui régissent ces personnes;**
- 3. les règles à suivre pour désigner le président, le vice-président et le secrétaire;**
- 4. la procédure applicable lors des réunions et la fréquence de celles-ci;**
- 5. les mesures à prendre pour former les membres du comité;**
- 6. les mesures à prendre pour gérer les risques;**
- 7. les contrôles internes;**
- 8. les livres et registres à tenir;**
- 9. les règles à suivre pour choisir, rémunérer, surveiller et évaluer les délégués, les représentants et les prestataires de services;**
- 10. les normes concernant les services que rend le comité, entre autres celles relatives aux communications avec les participants et les bénéficiaires.**

En cas de divergence entre le texte du régime de retraite et le règlement intérieur en ce qui concerne le fonctionnement et la gouvernance du comité, le règlement intérieur prévaut.